



Valence, le 26 avril 2017

**GROUPEMENT DES SERVICES
OPÉRATIONNELS**

Affaire suivie par : Lcl PRADON - Cne DE MOURA – Cne COIRO
Tél : 04 75 82 72 52

Destinataire in fine

NOTE DE DOCTRINE OPÉRATIONNELLE N°05/2017

Mise en œuvre de la cagoule filtrante en situation de feu d'espace naturel

PREAMBULE

La présente note de doctrine opérationnelle précise les techniques de mise en œuvre de la **cagoule filtrante utilisable en situation de feu d'espace naturel**.



1. CADRE GÉNÉRAL DE LA PROTECTION RESPIRATOIRE LORS D'OPÉRATION POUR FEU D'ESPACE NATUREL

La protection respiratoire est employée lorsque des équipages feux de forêt sont exposés à un risque élevé lié à des phénomènes thermiques, les amenant à se diriger rapidement vers des zones dites de « sécurité » (cabines des CCF afin de se mettre en sécurité lors de l'activation de l'autodéfense du GIFF, se rendre dans le brûlé, etc...).

Dès lors que les personnels sont en sécurité (autodéfense du GIFF avec activation de l'autoprotection et de l'air respirable en cabine, zone brûlée à bonne distance du feu et des fumées etc...), les cagoules seront retirées.

2. DESCRIPTIF DU MATERIEL ET DE SON UTILISATION OPÉRATIONNELLE

La cagoule Dräger PARAT 5520 est une cagoule filtrante offrant une protection respiratoire contre la fumée et une grande partie des gaz émis lors d'un incendie de forêt **pendant une durée maximum de 15 minutes**.

Elle est composée de :

- Une bandoulière ;
- Une sacoche de transport ;
- Une cagoule avec écran ;
- Une cartouche filtrante CO-P2 ;



Règle de port :

Le sapeur-pompier engagé sur un feu d'espace naturel se munira de la cagoule filtrante par l'intermédiaire de la bandoulière ou toute autre moyen de fixation (mousqueton etc...) afin d'être utilisable à n'importe quel moment sur l'opération.

Plusieurs possibilités de port de la cagoule s'offrent au sapeur-pompier :

- au moyen de la bandoulière,
- au moyen d'un mousqueton,
- au moyen du passant sur la ceinture.



**Tenue portée lors de traitement de lisière
(masque de protection oculaire porté pendant l'action)**



Tenue portée en phase d'attaque dynamique et statique* (* ajout du sur-pantalon)

La protection respiratoire au moyen de la cagoule filtrante est mise en œuvre selon les règles suivantes :

- Retirer son casque F2 et garder sa cagoule de feu,
- Ouvrir le plombage,
- Saisir la languette jaune et tirer vigoureusement en direction de la flèche jusqu'à ce que l'emballage soit entièrement ouvert,
- Saisir la cagoule filtrante et tirer avec force, les opercules sont percutés,
- Saisir la collierette avec les deux mains et l'étirer,
- Passer la cagoule par-dessus la tête ou si besoin, enfiler la cagoule d'évacuation en commençant par le menton,
- S'assurer que le nez et le menton sont bien positionnés dans le demi-masque intérieur. Le cas échéant, saisir le filtre et le tirer vers l'avant et placer le demi-masque de manière régulière devant la bouche et le nez. Tous les cheveux doivent être sous la cagoule.



Paramètres opérationnels complémentaires :



- Vérifier que les deux opercules sont retirés,
- Si besoin, s'assurer de la bonne étanchéité du masque avec la paume de la main,
- Cartouche filtrante CO-P2 (durée d'utilisation jusqu'à 15min),
- Cagoule ignifugée résistant à 800°C,

Consignes après utilisation :

1. Après toute utilisation (intervention, formation/mancœuvre, retrait du plombage, retrait d'un ou plusieurs opercules par inadvertance), signalement et transmission sans délai du masque, de sa cartouche et sa sacoche de transport à l'officier technique (Bureau technique GT ou CSP),
2. Dès réarmement par le personnel habilité au groupement des services techniques, le matériel est restitué au CIS.

3. PLAN D'AFFECTATION

L'objectif recherché d'ici 2019 est de se doter de cagoule filtrante à raison de :

- **CCFM : 4 cagoules,**
- **CCFMA : 4 cagoules,**
- **CCGPHR : 3 cagoules,**
- **VLHR : 2 cagoules,**

Le plan d'équipement sera progressif afin d'atteindre l'objectif final visé. Pour l'année 2017, les CIS suivants se verront équipés :

➤ **ETAT MAJOR :**

- VLHR : EM 26

➤ **GT NORD :**

- CCF : ROM / TIN / SVL / ANR / CHG / SBV / BSY / CTL / SJR
- VLHR : ROM / TIN

➤ **GT CENTRE :**

- CCF : AMA / VDD / BMV / SMV / BFG / ETL / CHB / LOR / VAL / RAY
- VLHR : SMV / DIE / VAL / CHB

➤ **GT SUD :**

- CCF : MTL / VDE / PIE / SPL / DLT / NYO / GRN / BER / SLR / TUL
- VLHR : MTL / NYO / PIE / SPL / VDE

A noter que certains CIS disposent de plusieurs agrès qui se verront dotés d'ici 2019. Dans l'attente, les personnels veilleront à prendre les cagoules filtrantes dans l'agrès engagé sur un feu d'espace naturel.

Pour faciliter l'accompagnement de la doctrine opérationnelle, 2 cagoules filtrantes d'entraînement par groupement territorial seront à disposition (bureau technique et formation).

Le directeur départemental



Colonel Olivier BOLZINGER

Destinataires :

- Chaîne de commandement
- Groupements fonctionnels et territoriaux
- Tous CIS